

PORTES-LÈS-VALENCE | A l'occasion de la Journée nationale le 8 octobre

Les "dys" en débat mardi soir

Les troubles dys au quotidien", tel est le thème de la conférence-débat proposée mardi 8 octobre à Portes-lès-Valence, dans le cadre de la 7^e Journée nationale des "dys" (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, dyscalculie, etc.). Une soirée organisée par les associations Apajh Drôme (Association de placement et d'aide pour les jeunes handicapés) et Apeda Drôme (Association de parents et de professionnels pour enfants et adultes en difficulté d'apprentissage). Pour animer cette soirée-débat, le Dr Sibylle Gonzalez-Monge, neurologue au Centre de référence des troubles des apprentissages aux Hospices civils de Lyon. Avant son intervention de mardi soir, le Dr Gonzalez a bien voulu répondre à nos questions.

→ À quoi sert une journée nationale dédiée aux problèmes des "dys" ?

«La question des "dys" est loin d'être résolue, même si de belles avancées ont été faites depuis 2001, date du plan interministériel. Maintenant, nous avons des critères internationaux sur les "dys". Cette journée nationale est une initiative des associations de familles. C'est une bonne façon de montrer que la cause est toujours d'actualité. Parce que réussir à l'école est un enjeu de société pour un enfant afin qu'il trouve une place dans la société.»

→ Quelles sont les caractéristiques d'un enfant



Le Dr Sibylle Gonzalez-Monge : « On estime à 6 % le nombre d'enfants atteint de dyslexie, 6 % de dyspraxie, autant pour la dysphasie et la dyscalculie. » Photos archives DL et S. G-M.

souffrant de dyslexie, dyspraxie ?

«Un enfant "dys" ne peut pas apprendre comme les autres. Son profil nécessite une rééducation, des soins. C'est une pathologie palpable, à la frontière entre la sociologie, la neurologie et la psychologie. Pour moi, l'origine est neurologique. Or l'approche neurologique n'est pas unanimement reconnue. Il n'y a pas de causes évidentes, pas de lésion cérébrale ni d'épilepsie flagrante. Plus un enfant est pris en charge tôt, mieux ce sera pour lui. On estime à 6 % le nombre d'enfants atteint de dyslexie, 6 % de dyspraxie, autant pour la dysphasie et la dyscalculie. Ce qui représente finalement beaucoup de cas.

Avec, bien souvent ces enfants sont atteints de plusieurs "dys"... Ils peuvent être détectés dès 3-4 ans, voire avant par leurs parents.»

→ Quelles sont les modalités de prise en charge actuelles ?

«Il existe des centres de référence en milieu hospitalier, des réseaux de professionnels libéraux. Le problème relève de la non-prise en charge de soins par la Sécurité sociale. Souvent les parents de ces enfants ne peuvent faire face financièrement.»

→ Est-ce qu'on peut guérir de ces problèmes de "dys" ?

«On dit qu'on ne s'en débarrasse jamais. Mais on peut très sérieusement améliorer



et obtenir de très bonnes évolutions.»

Frédérique FAYS

Conférence-débat "Les Troubles dys au quotidien", mardi 8 octobre, 20 h 15, salle Cristal à Portes-lès-Valence. Entrée : 3 €. Avec le Dr Sibylle Gonzalez-Monge et le témoignage de Christophe Chauche, porteur de troubles dys et auteur de "Notre meilleur copain", livre qu'il dédicacera lors de la soirée.